



Association Nationale d'Intervention Sociale  
en Commissariats et Gendarmerie

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

## **VIOLENCE CONJUGALE ET PROTECTION DE L'ENFANCE : L'INTERVENTION SPÉCIFIQUE DE L'ISCG**

### **MODULE 2**

#### **DESCRIPTION :**

Les postes d'intervenants sociaux en commissariats ou gendarmeries sont au cœur des dispositifs de prévention et d'intervention dans les situations de violences conjugales.

L'exposition des enfants et les conséquences sur leur développement sont de plus en plus pris en compte. La protection de l'enfance comme des adultes peut constituer une réponse. Cependant, lorsque la logique de protection se confond avec celle de l'aide, le résultat peut s'avérer contre-productif. Ce qui peut se traduire par un sentiment de désarroi et d'impuissance pour le professionnel.

Si les principes du travail social s'appuient sur le socle de la Loi, ils définissent également des postures professionnelles et une éthique pour encourager les personnes bénéficiaires à mettre en place les moyens de leur protection tout en préservant leur autonomie.

Or le mode relationnel de la famille où règne la violence met à mal toute intervention qui ne prendra pas en compte la force du lien qui unit les protagonistes.

Ainsi tout accompagnement visant au changement, et donc à l'arrêt des violences doit s'appuyer sur une lecture dynamique des interactions pour :

- Redonner à chacun la responsabilité de ce qui se passe dans la relation à l'autre
- Permettre à chacun d'entrevoir ses possibilités d'évolution et la liberté qu'il a de le faire.

Cette formation propose de réfléchir aux conditions de mise en œuvre des logiques de protection afin de ne pas rajouter à la violence du système familial, la violence de notre intervention, aussi bienveillante soit-elle. L'objectif est d'épauler les intervenants dans la construction d'une approche qui développe un contexte favorisant le changement. Changement qui permettrait aux personnes de s'approprier les moyens de leur protection.

#### **PRÉREQUIS :**

Occuper un poste d'ISCG ou d'encadrement de poste d'ISCG ou participant à la mise en œuvre du dispositif d'ISCG.

Avoir participé au module 1

#### **OBJECTIFS :**

- Identifier les formes et dynamiques relationnelles de violences conjugales.
- Découvrir les principes fondateurs de l'approche systémique.
- Comprendre l'organisation relationnelle de la violence.
- Développer des postures d'écoute et d'accompagnement pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes bénéficiaires.

C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : [estelle.karchen@aniscg.org](mailto:estelle.karchen@aniscg.org)

tel: 0785012192



Association Nationale d'Intervention Sociale  
en Commissariat et Gardiennage

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

## **DURÉE :**

Module 2 : 3 JOURS (7h de formation /jour) par groupe de 12 personnes.

## **MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS :**

Contact par mail ou téléphonique avec les chargés de missions de l'ANISCG pour évaluer besoins et attentes ainsi que pour donner tous les renseignements utiles.

## **Procédure d'inscription :**

1. Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un accord écrit de l'employeur sous forme de courrier ou de bon de commande le cas échéant.
2. Ces documents sont à renvoyer par mail à [contact@aniscg.org](mailto:contact@aniscg.org) ou par voie postale à ANISCG 519 avenue Pont Trinquat, 34070 Montpellier.
3. Lorsque le nombre d'inscrit minimum est atteint, vous recevrez une confirmation d'inscription.
4. En cas d'annulation, aucune facturation ne sera adressée si l'annulation survient à J - 30 ; 50 % seront facturés si l'annulation survient entre J - 29 et J - 15 ; La totalité de la somme sera dûe si l'annulation survient à J - 14.
5. La facture sera adressée à l'employeur ainsi qu'une attestation de présence. La-dite attestation sera adressée par mail aux stagiaires

*Pour vous inscrire, suivre le lien suivant et télécharger le formulaire*

[http://www.aniscg.org/public/Medias/formulaire\\_dinscription.pdf](http://www.aniscg.org/public/Medias/formulaire_dinscription.pdf)

## **MÉTHODES MOBILISÉES :**

Formation présentielle proposée en INTER et INTRA établissements

L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions thématiques, des échanges avec les participant·e·s et des analyses de cas proposés par les participant·e·s.

Exposés théoriques et présentations PowerPoint.

Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.

Études de cas et analyse de la pratique.

Simulation de situations professionnelles.

Documentation.

## **MODALITES D'EVALUATION :**

Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.

- Tour de table.

- Synthèse intermédiaire.

C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : [estelle.karchen@aniscg.org](mailto:estelle.karchen@aniscg.org)

tel: 0785012192



Association Nationale d'Intervention Sociale  
en Commissariat et Gendarmerie

Association loi 1901

Déclaration à la formation continue sous le n°11788268278

- Évaluation individuelle (ex. QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif).
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

### **LIEU et ACCESSIBILITÉ :**

En Inter institution dans les locaux de l'ANAS : 15 rue de Bruxelles, 75009 PARIS

En Intra : Chaque commanditaire fournira l'adresse

Personne en situation de handicap, contactez notre référent

Il est demandé au commanditaire d'informer le prestataire de toutes les mesures prises pour favoriser la participation de tout participant porteur d'un handicap et de veiller à la mise en œuvre de ceux-ci.

### **PROFIL DU FORMATEUR :**

ESTELLE KARCHEN est assistante de service social, formée à l'approche systémique et à la thérapie familiale, membre de l'EFTA et animatrice d'analyse de pratique et de supervision. Elle a exercé en tant qu'ISCG pendant 16 ans, intervenant auprès des victimes, auteurs d'infractions pénales et des couples ou familles dans un contexte de crise.

Formatrice en intervention systémique et thérapie familiale, elle a construit une approche relationnelle et de pratique de réseau en protection de l'enfance et dans les situations de violences intra familiales.

### **TARIFS :**

Adhérents : 150€/jour

Non adhérents : 200€/jour

### **DATES :**

Voir sur le site

C/O MME FIMEYER

142 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS 10

Tél: 06 50 55 20 60

N° SIRET : 477 565 170 00040 Code APE : 94.99Z

Secrétariat de la formation : [estelle.karchen@aniscg.org](mailto:estelle.karchen@aniscg.org)

tel: 0785012192